



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le 5 décembre : pour l'emploi et des droits sociaux, pour les libertés publiques et syndicales**

La crise sanitaire, mal gérée par ce gouvernement, se transforme en grave crise économique, sociale, écologique et démocratique.

Pas un seul jour ne passe sans qu'un plan de suppression d'emplois ne soit annoncé par des grands groupes pourtant peu impactés par la crise sanitaire et inondés d'aides publiques.

Chaque jour, des milliers de personnes basculent dans une extrême pauvreté. Elles sont de plus en plus nombreuses à ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels et vitaux.

Les rangs de celles et ceux privés d'emploi grossissent inexorablement.

La colère extrême des victimes des politiques menées depuis des décennies, agrégée au refus de l'accaparement d'une très grande partie des richesses par les actionnaires, est grandissante et légitime.

Face aux multiples mobilisations et actions revendicatives, le gouvernement multiplie les lois liberticides et crée de nouveaux délits pour les manifestant.es et celles et ceux qui s'organisent et se mobilisent pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Les syndicalistes payent le prix fort de la répression et sont de plus en plus sanctionnés et entravés dans leur activité militante sur les lieux de travail.

Le projet de loi sécurité globale, le nouveau schéma national du maintien de l'ordre pour les manifestations, la loi de programmation pour la recherche et celle contre les « séparatismes » sont les nouvelles armes au service d'un gouvernement autoritaire et représentent de graves atteintes aux libertés essentielles pour les conquêtes sociales.

Le 5 décembre, journée annuelle de lutte contre le chômage, pour l'emploi et les droits des privé.es d'emploi constitue une occasion pour exiger d'autres politiques sociales, le retrait pur et simple de la réforme de l'assurance chômage et un vrai plan de développement de l'emploi. Il est l'occasion aussi de défendre et d'exiger le renforcement des libertés, des droits de presse et d'expression, des droits de manifester et de faire grève pour contrer les violences sociales infligées à la population.

Dans un certain nombre de départements, des initiatives pour l'emploi et pour les libertés se connectent. En Île-de-France, la manifestation de Porte des Lilas jusqu'à République sera la conjonction des manifestant.es pour l'emploi et de celles et ceux de la marche des libertés et des justices initiée par la coordination StoploiSécuritéGlobale.

La CGT appelle les organisations à initier et à participer aux différentes initiatives et manifestations en lien avec la journée d'action contre le chômage et la marche des libertés et des justices contre le projet de loi de sécurité globale.

Montreuil, le 2 décembre 2020